



Conseil municipal

n°6

01 Octobre 2022



Compte rendu

L'an deux mil vingt deux, le premier octobre, le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany Claude Solis, maire de la commune.

Date de la convocation : vingt-sept septembre 2022

Présents : Jules Degandt, Laïa Gasnier, Florian Marchadier, Amandine Mattana, Mélanie Mattana, Vincent Thomas, Pierrick Ravel, Nolan Fernandes, Zoé Tougnaud, Timéo Layreloup, Jany Claude Solis, Sandrine Redon.

Absents excusés :

Augustin Blondeau, procuration à Florian Marchadier

Christelle Dublanche

Secrétaire de séance : Mélanie Mattana avec l'aide de Sandrine Redon

Début de la séance : 10h

1/ Aire de jeux

4 jeux ont été retenus et seront installés entre le city park et le stade.

Il y aura deux zones avec entre les deux, un espace où l'on trouvera des bancs et des tables. Une des zones sera réservée aux balançoires et la seconde à la grande structure, et à deux jeux pour les plus jeunes.

Plusieurs devis ont été établis et on se rend compte que la protection obligatoire sur le sol est très chère.

Le devis de 34 188€ entre dans le budget. Mais il faut rajouter les prix des bancs, tables et poubelles.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer le devis. Mélanie porte cette demande au vote :

Le Conseil Municipal des Enfants accorde à l'unanimité l'autorisation à madame le Maire.

Les jeux devraient être installés avant la fin de l'année 2022.

Lors du prochain conseil municipal sera décidée la date de l'inauguration de cette aire de jeux.

2/ Sculpture du tronc devant la mairie

La règle qui consiste à consulter au moins trois sculpteurs a été respectée, 2 sculpteurs de la région et 1 habitant plus loin.

L'artiste retenu est un habitant de Saint-Jouvent, Monsieur Ratinaud.

Un dessin a été proposé sur le thème de la faune limousine : des animaux autour et sur l'arbre, le tronc.

Le coût est d'environ 4000€.

La sculpture devrait être inaugurée lors du prochain conseil municipal des enfants.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer le devis et engager les travaux. Mélanie porte cette demande au vote :

Le Conseil Municipal des Enfants accorde à l'unanimité l'autorisation à madame le Maire.

3/ L'arboretum

Madame le Maire indique que cette année, seront plantés un arbre des naissances de l'année 2021, un arbre pour le CME et dix essences supplémentaires afin d'étoffer un peu l'arboretum.

Les enfants s'engagent à réaliser les fiches descriptives des arbres des naissances et du CME afin qu'elles soient affichées pour l'inauguration, prévue le 19 novembre.

Madame Redon annonce que deux enseignantes sont intéressées par la décoration des ruches avec le conseil de l'employé municipal qui a des connaissances sur les ruches.

4/ Lettre de remerciement à Monsieur et Madame Desmoulins

Après présentation de la lettre réalisée par les élus des CM1 et CM2, les élus collégiens sont d'accord pour que la lettre soit remise à Monsieur et Madame Desmoulins. Tous les membres du CME signent le courrier.

5/ Date du prochain conseil municipal

Le samedi 19 Novembre 2022, pour la plantation des arbres à l'arboretum.

Toutes les familles des enfants nés en 2021 recevront une invitation.

Les personnes souhaitant se joindre à nous seront les bienvenues.

6/ Questions diverses

1/ Souci d'éclairage à l'arrêt de bus sur la RN 147, au niveau de la gare Saint-Jouvent Peyrilhac

Madame le Maire propose qu'un courrier soit envoyé au conseil régional afin d'informer du danger à cet arrêt, l'éclairage étant insuffisant.

2/ Journée déguisée le dernier jour de classe avant les vacances de la Toussaint proposée par Amandine.

Vote : Contre : 1

Abstentions : 3

Journée votée. Elle sera proposée aux enseignants.

3/ Installation d'un banc de l'amitié dans une des cours de l'école, proposée par Vincent :

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

4/ Madame le Maire annonce qu'une soirée pour accueillir les nouveaux habitants de la commune et leur expliquer son fonctionnement, est prévue le samedi 15 Octobre de 17h à 19h.

Les membres du CME sont invités à participer à cette soirée.

5/ Commémoration du 11/11/2022

RDV devant le monument aux morts, avec les médailles, à 11h.

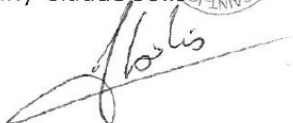
6/ Un devis pour installer un abri devant la garderie est demandé.

7/ Une réflexion est en cours pour la réalisation d'un abri vélo.

8/ Des bacs à tri supplémentaires devraient être installés au niveau du parking de l'école.

Madame le Maire

Jany-Claude Solis



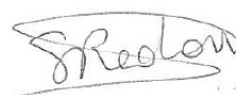
Le Maire-enfant

Mélanie Mattana



La secrétaire de séance

Sandrine Redon



Fin de la séance à 11h10.